

L'importance des grands-parents

POUR LES FAMILLES

PAR HENRI LAFRANCE, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES GRANDS-PARENTS DU QUÉBEC



On fait souvent appel aux grands-parents pour dépanner les familles. Ils acceptent généralement avec grand plaisir. La DPJ utilise souvent les grands-parents pour se dépanner puis les écarte. Le drame de Granby est un triste exemple.

Je crois qu'au moment où, dans le cadre de la réforme du droit de la famille, on étudie au ministère de la Justice la possibilité de rayer l'article 611 (protégeant les relations entre les grands-parents et les petits-enfants) ou d'en diminuer la portée, il faut garder à l'esprit le principe de droit proposé ci-contre par le juge Jean-Pierre Sénéchal en 1995 :

« (...) les contacts entre petits-enfants et grands-parents constituent une grande richesse, tant pour l'enfant, les grands-parents que la société. Ils sont, à n'en pas douter, une grande source de joie, d'affection, d'apprentissage et de connaissances (réciproquement d'ailleurs). Les contacts entre générations constituent en fait une source d'apports mutuels uniques, non seulement précieuse, mais indispensable, et cela, encore une fois, tant pour les personnes impliquées que pour la société tout entière. »
Extrait de Droit de la famille-2216, [1995] R.J.Q. 1734, 1738 (C.S.) du juge Jean-Pierre Sénéchal.

Nous ne pouvons passer sous silence le fait que plusieurs situations familiales témoignent d'un certain abus ou de négligence envers les aînés. Le chantage affectif, pour des

motifs de gardiennage, d'argent ou autre, est encore trop peu reconnu. Ces situations peuvent pousser le climat familial à une dégradation surprenante. Trop souvent, les petits-enfants servent de moyen de chantage contre les aînés.

Les cas d'adoption, quant à eux, privent les grands-parents biologiques de tout droit légal à l'égard de leurs petits-enfants. Quelles que soient les modifications de la situation familiale des parents – rupture du couple, décès de l'un des parents, nouveau conjoint auprès du parent gardien, refus du grand-parent de céder à un certain chantage affectif –, un constat demeure : les petits-enfants doivent conserver le droit d'avoir une relation personnelle avec leurs grands-parents (ascendants), si c'est dans leur intérêt supérieur. L'accès à la justice en matière familiale n'étant pas toujours à la portée des aînés, ni de leur famille, ce constat est d'autant plus important puisqu'il permet d'offrir aux enfants une certaine stabilité, quelles que soient les difficultés de leur famille nucléaire, et qu'il préserve la valeur des aînés dans notre société.

Il est bon de rappeler à la ministre de la Justice que les grands-parents, dans le contexte du droit de la famille, sont une partie intégrante de l'entourage nécessaire pour soutenir le développement des enfants et contribuer à leur bonheur. Inversement, les petits-enfants ont le pouvoir de contribuer au sentiment d'utilité des grands-parents et, dans plusieurs cas, de les extraire de leur situation d'isolement. ●



ASSOCIATION DES GRANDS-PARENTS DU QUÉBEC

20, rue de Fatima Est, Beauré (Québec) G0A 1E0

1 866 745-6110

grands-parents.qc.ca/

Sur Internet, soyons prudents

Par Henri Lafrance, Association des grands-parents du Québec



Internet, c'est un outil super dont on ne saura plus se passer. Mais il faut savoir s'en servir avec intelligence et éthique et surtout il faut éviter les pièges. Et ceux-ci sont très nombreux.

Vous avez tous entendu parler des virus, des chevaux de Troie et des malwares (logiciels malveillants) dont il faut se méfier et se protéger. Vous avez un anti-virus ? Sinon, faites-le. Je vous recommande l'un ou l'autre des anti-virus Avast et AVG.

Sur Internet, mais même par téléphone, les arnaqueurs sont nombreux. Vous connaissez, l'arnaque du grand-parent. Votre soi-disant petit-fils vous appelle d'un pays lointain avec une voix que vous ne reconnaissez pas. Il prétend avoir besoin d'urgence d'un gros montant. Ne courez pas à la banque pour retirer de l'argent d'urgence de votre compte pour l'envoyer par exemple en Afrique. Vérifiez d'abord, il pourrait être encore chez lui ou chez un ami.

Vous recevez un courriel vous informant que vous avez été choisi pour toucher un fabuleux héritage. Mais pour toucher l'héritage, vous devez verser au préalable plusieurs milliers de dollars. Dans ce genre d'escroqueries, on termine souvent en invoquant Dieu. Par exemple : « Que la paix et la miséricorde de Dieu soient avec vous. » ou encore « Que Dieu vous bénisse »

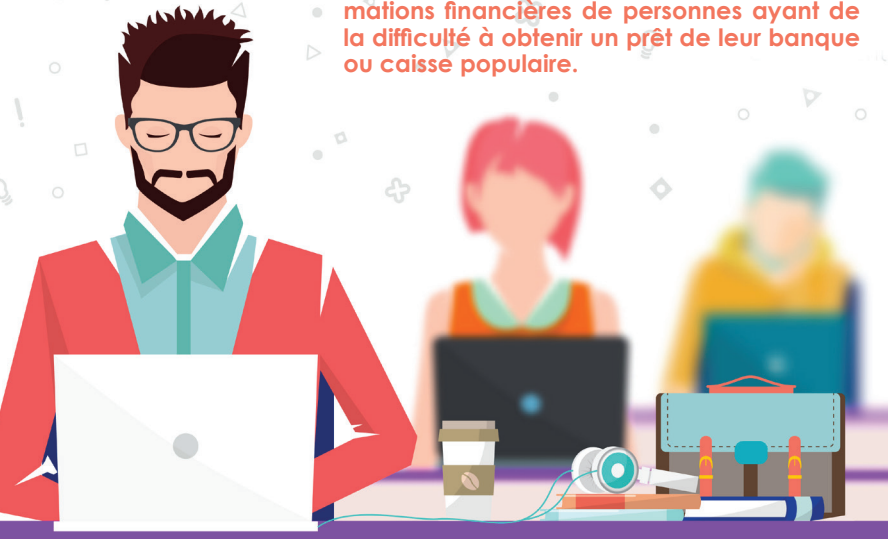
Il y a aussi les chaînes de courriels de légendes urbaines (hoax) qui racontent des histoires invraisemblables. Ou encore, on vous annonce l'arrivée d'un virus excessivement dangereux en invoquant Microsoft ou une autre source crédible. Ils se terminent souvent par les mots « Transférer ce message à tous vos contacts ». Ne le faites pas avant vérification, même si ces courriels vous viennent d'un proche ou d'un ami. Vérifiez sur GOOGLE et faites une recherche avec les mots importants du message transféré en y ajoutant « hoax ». Vous avez de bonnes chances de retrouver le message sur le site hoaxbuster.com. Ces canulars sont une grande source de pollution dans Internet

Voici un exemple d'arnaqes cherchant à utiliser la crédibilité d'un organisme via sa page Facebook



Dans le message ci-haut, vous voyez un homme qui se cache derrière la photo d'une jolie jeune femme pour tendre un piège aux amis de la page Facebook de l'Association des grands-parents du Québec.

Dans ce cas, on cherchait à obtenir les informations financières de personnes ayant de la difficulté à obtenir un prêt de leur banque ou caissé populaire.



Bien sûr, cela a été éliminé rapidement de la page Facebook de l'Association.

Le ou les arnaqueurs dont il est question ici utilisent le même stratagème sur plusieurs autres pages Facebook, dont celle de la Société canadienne du Cancer. Dans ce cas, cela mène sur une fausse page Facebook d'une honnête entreprise de Micro-crédit. Encore là, on incite les gens à contacter les arnaqueurs par courriel.

Je ne peux, dans ce court texte, vous décrire tous les pièges que l'on rencontre sur Internet, mais retenons ceci : quand c'est trop beau pour être vrai, c'est rarement vrai. Surtout quand cela vient d'inconnus

L'Association des grands-parents du Québec est un organisme national voué à la défense des droits et des intérêts des grands-parents, des petits-enfants et des familles élargies. Nous venons en aide aux grands-parents, aux petits-enfants et aux aînés.

Pour information :
www.grands-parents.qc.ca
1 866 745-6110 • 514 745-6110



Grands-parents et petits-enfants...



Par Henri Lafrance, Association des grands-parents du Québec

...la distance n'a plus d'importance

Une grand-mère me confiait qu'elle voyait et parlait à sa petite-fille une fois ou deux toutes les semaines même si elle vivait à plus de quatre cents kilomètres d'elle.

Vous pouvez télécharger et convertir vos photos en mp3 ou en un autre format, puis écouter vos chansons sur le support désiré (téléphone, tablette, DVD, etc.). Je n'hésite pas à utiliser la caméra de mon appareil intelligent pour prendre des photos ou filmer des vidéos lorsque j'estime que cela peut intéresser mon petit-fils, mes enfants ou mes proches. Par la suite, je les mets sur Youtube et leur envoie le lien par courriel.

Devenir ami Facebook de votre petit-fils ou de votre petite-fille peut sembler

spécial pour des grands-parents qui voient très souvent leurs petits-enfants. Dans ce cas, vous pouvez vous dire : « C'est quoi, l'intérêt ? » C'est aussi une manière de surveiller discrètement leur genre d'amis et de relations. Vous savez dans l'Internet, il y a de tout, le meilleur mais aussi le pire, hélas.

Avec la vie d'aujourd'hui, il arrive souvent que nos enfants et nos petits-enfants se retrouvent dans une autre ville ou un autre pays.

Les nouvelles technologies sont des outils formidables pour maintenir des liens avec les petits-enfants. On sait que les jeunes sont friands des nouvelles technologies. Quoi de plus agréable que d'entendre votre petit-fils ou votre petite-fille vous dire : « papy il est capable de m'envoyer des textos » (Comprendre : « il n'est pas si vieux jeu que ça »). Un grand-père, un jour, a appelé la ligne d'écoute de l'Association des grands-parents. Il m'a raconté qu'il avait retrouvé, en faisant une recherche via Google, son petit-fils qu'il avait perdu de vue. D'abord, il lui a laissé un petit coucou. Puis son petit-fils l'a intégré dans ses amis Facebook. Un peu plus tard, ils se sont mis à clavarder sur cet outil. Par la suite, ils ont intégré Skype et des webcams à leurs échanges. Maintenant, nous suggérons aux grands-parents, qui nous appellent sur la ligne d'écoute et qui vivent une situation semblable, de tenter l'expérience.

Une grand-mère me confiait qu'elle voyait et parlait à sa petite-fille une fois ou deux toutes les semaines même si elle vivait à plus de quatre cents kilomètres d'elle. Elle a gardé sa petite-fille durant deux semaines. Ses parents la voyaient et lui parlaient tous les jours. Comment ? Simplement en utilisant Skype et une webcam.

S'envoyer des textos, des photos avec un téléphone mobile, c'est maintenant chose courante pour les jeunes. Youtube est un outil très utile pour s'échanger des vidéos ou des diaporamas de photos de voyage ou autres.

Le meilleur, je vous en ai parlé un peu plus haut. Maintenant, je vais vous parler du pire : pédophilie, pornographie, arnaques, harponnage, diverses escroqueries de toutes sortes, malware, virus, cheval de Troie, etc. Un bon antivirus et d'autres outils du genre aideront. Mais rien ne remplacera jamais la prudence et une méfiance élémentaire. Et cela, vous devez non seulement l'avoir, mais aussi l'enseigner à vos petits-enfants et à vos proches.

Certains d'entre vous se disent probablement : « Moi, je ne connais pas grand-chose de l'Internet et des nouvelles technologies. Ce n'est pas pour moi. » Saviez-vous qu'un organisme d'aînés peut vous aider ? Il s'agit du Réseau d'information des aînés du Québec – RIAQ

Pour 10 \$ par année, vous pouvez devenir membre et bénéficier d'ateliers gratuits sur l'informatique. Vous pouvez également bénéficier d'autres services. Pour en savoir plus, consulter leur site : www.riaq.ca.

Même si j'ai fait carrière en informatique, je me suis inscrit à plusieurs de ces ateliers d'une heure pour m'aider à suivre la jeune génération dans toutes ces nouvelles technologies. ■

Association des grands-parents du Québec
www.grands-parents.qc.ca • 1-888 624-7227

Membre du
RIOPFQ

LE RÔLE

des grands-parents auprès de leurs petits-enfants

Par Monic Avoine, grand-maman et vice-présidente de l'Association des grands-parents du Québec

Être ni indifférents, ni envahissants. Nous sommes grands-parents, par contre, nous sommes d'abord des personnes libres de notre temps. Car de nombreux grands-parents sont encore sur le marché du travail et ils sont assez en forme pour continuer à sortir et à profiter de la vie. Il y en a d'autres qui vont s'ingérer dans les décisions des parents, par de simples commentaires teintés de sous-entendus... Que ce soit au sujet de l'éducation, de l'alimentation ou encore du choix de la garderie. Ces formes d'ingérence de la part des grands-parents, consciemment ou non, ne plaisent pas du tout aux parents. Les grands-parents doivent être simplement un soutien pour les parents, tout en tenant compte des besoins de l'enfant d'abord.

La plupart des grands-parents ont un rôle privilégié

pour transmettre les valeurs et les traditions familiales. C'est aussi grâce à eux, aux photos qu'ensemble ils accumulent, aux petits objets de toutes sortes, que les enfants vont pouvoir identifier leur place dans l'univers familial et développer leurs racines. Ils vont comprendre le passé pour, à leur tour, se projeter dans l'avenir.

À retenir
Ne vous déchargez pas de vos tâches parentales : parents et grands-parents ont des rôles différents mais très importants à jouer dans la société.

Il faut que les petits-enfants sachent qu'il y a, quelque part, quelqu'un qui les aime inconditionnellement. En effet, à l'heure où les familles se décomposent, déménagent et se recomposent, les grands-parents sont une grande source d'affection et de stabilité émotionnelle

pour les petits-enfants, car ils ont du temps de qualité à passer avec eux, parce que la plupart d'entre eux sont à la retraite et peuvent prendre le temps d'écouter ce qu'ils ont à leur raconter sans les corriger... et ils sont toujours partants pour une sortie au parc ou pour observer des insectes. Par la force des choses, ils deviennent même leurs meilleurs confidents et complices de nombreux secrets.

De plus, savez-vous que les grands-parents sont en meilleure santé lorsqu'ils sont en contact avec de jeunes enfants, parce que les enfants sont de véritables entraîneurs tant aux plans physique qu'intellectuel ?

Ce sont des relations très importantes, reconnues et protégées par la loi. Depuis 1980, au Québec, le code civil précise à l'article 611 que les pères et les mères ne peuvent, sans motifs graves, faire obstacle aux relations personnelles de l'enfant avec ses grands-parents. Ainsi, même en cas de divorce des parents, de décès d'un des parents ou de graves disputes, qu'il s'agisse d'enfants naturels ou adoptés, les grands-parents conservent le droit de voir leurs petits-enfants. Pour faire respecter ce droit, ils ont des recours. Ils peuvent présenter une requête au tribunal, par l'intermédiaire d'un avocat. ■



pour plus d'informations :

Ligne d'écoute : 1 888 624-7227
www.grands-parents.qc.ca

